



INTERVENTION SUR UNE ENTRÉE D'EAU (boîte de service, bonhomme à eau)

Tarification en vigueur selon le règlement de tarification de la Ville de Lavaltrie.

INTERVENTION SUR UNE BOÎTE DE SERVICE

Ouverture et fermeture nécessitant une seule mobilisation de 30 minutes

Durant l'horaire régulier*	60 \$	Hors des heures régulières	270 \$/3 h d'intervention
----------------------------	-------	----------------------------	---------------------------

LOCALISATION D'UNE BOÎTE DE SERVICE

Durant l'horaire régulier*	Gratuit	Hors des heures régulières	270 \$/3 h d'intervention
----------------------------	---------	----------------------------	---------------------------

NIVELLEMENT D'UNE BOÎTE DE SERVICE

Durant l'horaire régulier*	Gratuit	Hors des heures régulières	270 \$/3 h d'intervention
----------------------------	---------	----------------------------	---------------------------

RÉPARATION D'UNE BOÎTE DE SERVICE

Durant l'horaire régulier*	Gratuit	Hors des heures régulières	270 \$/3 h d'intervention
----------------------------	---------	----------------------------	---------------------------

RÉPARATION D'UNE BOÎTE DE SERVICE ENDOMMAGÉE PAR NÉGLIGENCE DU PROPRIÉTAIRE

Coûts réels des travaux

AJOUT / RELOCALISATION D'UNE BOÎTE DE SERVICE

Le requérant d'une demande d'ajout ou de relocalisation d'une boîte de service assume les coûts réels pour l'exécution de ces travaux. Un dépôt préalable de 5 000 \$ est exigé.

***Horaire régulier du Service des travaux publics, parcs et espaces verts**

Lundi au jeudi : 6 h 30 à 11 h 15 et 12 h à 16 h
Vendredi : 6 h 30 à 11 h 30

N.B.: En cas de divergence entre les renseignements de ce document et le règlement de tarification en vigueur, veuillez noter que l'information contenue dans le règlement de tarification prévaut.